

## Solidarité et fraternité avec les Chrétiens d'Orient !

La Grande Mosquée de Lyon, et le Conseil Régional du Culte Musulman Rhône-Alpes (CRCM), tiennent à réaffirmer, une fois de plus, que tout crime de la terreur est une agression contre l'humanité entière.

Au sein de nos Institutions, nous avons toujours appelé à agir et à défendre, partout dans le monde, les droits de tous lorsqu'ils sont violés, menacés ou niés, notamment la liberté religieuse qui ne peut pas être une question d'ordre théologique car elle est strictement relative à la dignité fondamentale de chaque être humain, indépendamment de sa croyance.

Pour nous musulmans, l'idéal de notre foi est celui où :

*« Nous croyons en Dieu, à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et aux tribus, à ce qui a été à Moïse et à Jésus, à ce qui a été donné aux prophètes de la peur de leur Seigneur. Nous n'avons de préférence pour aucun d'entre eux. Nous sommes soumis à Dieu » - Le Coran (sourate II, La Vache, verset 136).*

C'est pourquoi, nous considérons que l'Islam garantit la liberté de culte et interdit les agressions contre tous les lieux de culte au Moyen-Orient ou ailleurs.

Que la protection des lieux de culte de tous les enfants des religions monothéistes est à fois une mission et un devoir pour tous. En tant que musulmans, nous y sommes foncièrement attachés.

En tant que citoyens de la République française, libres de nous exprimer sans crainte, libres de pratiquer notre religion, libres de défendre les causes justes sans requérir l'aval de quiconque, libres de choisir et défendre nos opinions, libres de nous élever contre la notion pernicieuse selon laquelle la dignité humaine peut-être découpée, compartimentée, marchandée ou compromise, nous dénonçons avec force les violations des droits de toutes les minorités dans le monde, notamment de celles qui sont menacées ou brutalisées au Moyen-Orient.

Ainsi nous considérons que la situation faite aux **Chrétiens d'Orient**, telle que rapportée dans les médias, est inacceptable et condamnable, sévèrement et sans équivoque.

Le fraternité spirituelle et le dialogue inter-religieux doit être défendu et encouragé dans un esprit de vérité, de sincérité et de respect mutuel pour ne pas être simplement des « **artifices d'une communication médiatique et hypocrite** » pour promouvoir réellement les gestes d'une solidarité concrète entre tous ceux qui se réclament et souscrivent aux « principes, droits et obligations énoncés dans les chartes et conventions respectives des organisations internationales » et réaffirment leur attachement aux « droits de l'Homme », tels qu'ils sont définis dans la Charte de l'ONU.

Pour toutes ces raisons, au sein de la Grande Mosquée de Lyon, associée à Mosquées et Musulmans solidaires de France, nous continuerons à condamner sévèrement toutes attaques perpétrées contre un lieu de culte, que ce soit **un temple, une synagogue, un autel, une mosquée, une église.**

Il est d'une importance capitale que chaque individu soit capable de pratiquer sa religion, sans encourir des menaces de violence ou de discrimination.

Enfin, nous réaffirmons aussi toute notre solidarité, à nos frères **Chrétiens d'Orient** qui se sentent, menacés ou empêchés de pratiquer librement leur culte, au nom de l'alliance que notre Prophète Mohammed ( SWS) a constitué, à son époque, avec leurs aïeux et où il a affirmé:

*« Que nous soyons proches ou éloignés, nous sommes avec eux. Moi-même, les auxiliaires [de Médine] et mes fidèles, nous nous portons à leur défense, car les chrétiens sont mes citoyens. Et par Dieu, je résisterai contre quoi que ce soit qui les contrarie. Nulle contrainte sur eux, à aucun moment. Leurs juges ne seront point démis de leurs fonctions ni leurs moines expulsés de leurs monastères. Nul ne doit jamais détruire un édifice religieux leur appartenant ni l'endommager ni en voler quoi que ce soit.... En vérité, les chrétiens sont mes alliés et sont assurés de mon soutien contre tout ce qui les indispose. Nul ne doit les forcer à voyager ou à se battre contre leur gré. Les musulmans doivent se battre pour eux si besoin est. Si une femme chrétienne est mariée à un musulman, ce mariage ne doit pas avoir lieu sans son approbation. Une fois mariée, nul ne doit l'empêcher d'aller prier à l'église. Leurs églises sont sous la protection des musulmans. Nul ne doit les empêcher de les réparer ou de les rénover, et le caractère sacré de leur alliance ne doit être violé en aucun cas. Nul musulman ne doit violer cette alliance jusqu'au **Jour du Jugement Dernier**.*

Lyon le 24 juillet 2014

**Kamel KABTANE**

*Recteur de la Grande Mosquée de Lyon*

0609925156

**Laid Abdelkader BENDIDI**

*Président du CRCM Rhône-Alpes*

0611530409